

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mars 2023

RELATIVE AU RÉGIME JURIDIQUE DES ACTIONS DE GROUPE - (N° 862)

Commission	
Gouvernement	

## SOUS-AMENDEMENT

N° 111

présenté par  
M. Houssin

à l'amendement n° 81 du Gouvernement

-----

### ARTICLE 1ER BIS

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.